

**ANNONCES LÉGALES**

**LE DOMAINE DE MARTY**  
Société Civile d'Exploitation Agricole  
au capital de 750.00 €  
Siège social : Domaine de Marty  
11290 MONTREAL D'AUDE  
35 CARCASSONNE 430 213 991

Par décision des associés de la société d'exploitation agricole dénommée LE DOMAINE DE MARTY réunis en 12/2022, a décidé :  
M. Jean-Jacques FAUVET, en qualité de nouveau gérant et titulaire de la durée à compter du 12/12/2022, et de M. Raymond VELAND, en qualité de nouveau gérant titulaire de la durée à compter du 12/12/2022, et de M. Raymond VELAND, en qualité de démissionnaire. L'article 10 des statuts sera modifié en conséquence. Une greffe sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de Carcassonne.  
Pour avis, La gérance

**.S.U. AB CONCEPT**  
Société à actions simplifiée au capital de 5.000 €  
Siège social : 7 Rue du Razès, 11300 LIMOUX  
11 318 934 RCS CARCASSONNE

Par décision des associés en date du 13/10/2022, l'associé unique a décidé en effet au 03/10/2022, de transférer le siège social de la Société et de modifier l'article 4 des statuts ; mention : « 7 Rue du Razès, 11300 LIMOUX », nouvelle mention : « 1 Chemin de l'Éclaircie, PRAE Charles Cros, 11300 LIMOUX ».  
Pour avis, le Président

**EARL ROUANET**  
Société agricole à responsabilité limitée  
au capital de 447 437,87 €  
Siège social : 18, rue Alphonse DAUDET  
11700 PEPIEUX  
19 037 652 RCS CARCASSONNE

**VIS DE DISSOLUTION**  
Par décision du 12/12/2022, à effet du 31/12/2022, a décidé la dissolution anticipée de l'EARL LIQUIDATEUR : Monsieur Alain PEPIEUX, demeurant 18 rue Alphonse DAUDET, 11700 PEPIEUX.  
Pour avis, la gérance

**GAEC CAMREDON LE CASTEL**  
au capital de 180.000,00 €  
Siège social : 408 A de la BASTIDE DE COULOUMAT  
11420 BELPECH  
792 407 876 RCS Carcassonne

**ACCESSION DE LA GERANCE**  
Par décision des membres associés de la GAEC CAMREDON LE CASTEL réunis en assemblée générale le 30/11/2022 a décidé :  
M. Michel CAMREDON, en qualité de nouveau gérant titulaire de la durée à compter du 30/11/2022, et de M. Michel CAMREDON, en qualité de démissionnaire. L'article 10 des statuts sera modifié en conséquence. Une greffe sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de Carcassonne.  
Pour avis, La gérance

**A BRUNO ASTRUC**  
Société civile au capital de 168 151,27 €  
Siège social : Château de Sainte Eulalie  
11800 BADENS  
19 740 750 RCS CARCASSONNE

**VIS DE DISSOLUTION**  
Par décision du 12/12/2022, à effet du 31/12/2022, a décidé la dissolution anticipée de l'EARL LIQUIDATEUR : Françoise GUIBÉ, demeurant à Sainte Eulalie, 11800 BADENS.  
Pour avis, la gérance

**MARCHE DE TRAVAUX EN PROCEDURE ADAPTEE COMMUNE DE CAMBIEURE**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Cambieure - 2 Rue de la Mairie - 11240 CAMBIEURE  
Objet du marché : Création d'un espace associatif mutualisé  
Lieu d'exécution et de livraison : 3 Rue de l'Eglise - 11240 CAMBIEURE  
Date de commencement des travaux : FEVRIER 2023  
Nombre et consistance des lots : Marché comprenant 8 lots :  
Lot 01 Terrassement  
Lot 02 Gros œuvre / charpente / étanchéité / façades  
Lot 03 Menuiseries extérieures / serrurerie  
Lot 04 Electricité  
Lot 05 Plomberie  
Lot 06 Plâtrerie / isolation / menuiseries intérieures  
Lot 07 Revêtement sol  
Lot 08 Peinture  
Délai d'exécution : 12 MOIS à compter de la notification du marché  
Justification à produire quant aux qualités et capacités du candidat  
Suivant règlement de consultation  
Critères d'attribution  
- Prix des prestations 30%  
- Valeur technique 70%  
Date limite de réception des offres : Le 20 janvier 2023 avant 12h00 sur la plateforme  
Obtention du dossier : Les documents de consultation peuvent être obtenus par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation : marchespublics.aude.fr après avoir installé des prérequis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation  
Renseignements techniques : Mme CARON, Maître d'œuvre, architecte  
Mail : ateliervillesetvies@gmail.com

**SARL VIGNES ET PAYSAGES**  
SARL en liquidation au capital de 7.622,46 €  
13, Rue Marcellin Albert - 11300 CÉPIE  
RCS Carcassonne - 441 799 038

Par décision du 31 Décembre 2021, les deux associés Pierre BÉNET et Martine JALABERT-BÉNET, ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.  
Liquideur : Pierre BÉNET.  
Siège de la liquidation : fixé 13, Rue Marcellin Albert, 11300 CÉPIE, au même titre que l'adresse de correspondance.  
Mention sera faite au RCS de Carcassonne.  
Le Liquidateur : Pierre BÉNET.

**FIDUCIAL SOFIRAL**  
Société d'Avocat  
11 Rue James Joule  
Tecnosud - 66100 PERPIGNAN

**EARL DU JAJA DE JO**  
Entreprise Agricole à responsabilité limitée en liquidation au capital de 59 817 euros  
Siège social et de liquidation : La Pujade  
11170 ALZONNE  
402 158 927 RCS CARCASSONNE

Aux termes d'une décision en date du 31/11/2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Claude JOURNES, demeurant Domaine La Pujade 11170 ALZONNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à la date du 31/11/2022. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de CARCASSONNE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.  
Pour avis

**L'ÉPICERIE DE LA TOUR**  
Société Par Actions Simplifiée en liquidation  
au capital de 1.500 €  
Siège social : 16 Rue Marcellin Albert  
11160 TRAUSSE (Aude)  
851 524 678 RCS CARCASSONNE

**AVIS DE PUBLICITE LEGALE**  
D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2022, l'assemblée a :  
- décidé la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 30 juillet 2022 suivi de sa mise en liquidation.  
- désigné en qualité de liquidatrice : VIRGINIE FAUVET, demeurant à TRAUSSE (Aude) 13 Rue du Marquis,  
- conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.  
- fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.  
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à TRAUSSE (Aude) 13 Rue Du Marquis. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE.  
Pour avis, le représentant légal

**EARL DU DOMAINE DE BORDERE**  
EARL en liquidation au capital de 12.960 €  
Domaine de Bordère - 11240 ALAIGNE  
RCS Carcassonne - 429 136 807

Par décision du 1er Novembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.  
Liquidateur : Stephen Nauwelaers domicilié au 5, Rue des Jasmins, 11300 Limoux.  
Siège de la liquidation : fixé au Domaine de Bordère, 11240 Alaigne, au même titre que l'adresse de correspondance.  
Mention sera faite au RCS de Carcassonne.  
Le Liquidateur : Stephen Nauwelaers.

**MAÎTRE JEAN-PHILIPPE HUC**  
Notaire Associé d'une société dénommée  
« CTM Notaires »  
Société d'Exercice Libérale par Actions Simplifiée,  
exerçant à TOULOUSE (Haute-Garonne)  
127, Avenue de Saint-Exupéry

**RESTAURANT CHEZ MARTY**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €  
Siège : Parc Régional d'Activités Economiques  
Nicolas APPERT - 11400 CASTELNAUDAUDY  
RCS 531 070 597 CARCASSONNE

Suivant PV D'AGE en date du 17/11/2022, les associés ont décidé de nommer en qualité de Président, M. Jean MARTY, demeurant à VILLEPINTE (11150) 1 chemin des Amandiers en remplacement de M. Jean-Jacques MARTY demeurant à VILLEPINTE (11150) 1 chemin des Amandiers, démissionnaire, et ce, à compter du 17/11/2022.  
Mention sera faite au RCS de CARCASSONNE  
Pour Avis, Le Notaire

**CERFRANCE**

**AVIS DE MODIFICATION**  
Suivant décision en date du 8/12/2022, les associés de la SCEA CAUHOPE, au capital de 50 186,22 €, ayant son siège social à PEXIORA (11150), La Souque, immatriculée à CARCASSONNE sous le n°327 853 529 ont décidé d'agréer :  
- la démission de Marc CAUHOPE au 31/12/2022 minuit en remplacement Mathieu CAUHOPE, né le 21/12/1988, demeurant à La Souque (11150) PEXIORA, est nommé gérant pour une durée illimitée,  
- de proroger la durée de vie de la société de 40 années supplémentaires pour la porter au 1er/01/2073,  
- de modifier le capital social par un apport en nature et de le porter de 50 186,22 € à 69 582,98 €,  
Date d'effet : 31/12/2022 minuit. Dépôt légal au Greffe du TC de CARCASSONNE.  
La Gérance

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
Le préfet de l'Aude informe les personnes intéressées qu'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux de la source de Merial, et de la création des périmètres de protection réglementaires, restaurant les servitudes afférentes, pour l'utilisation, le traitement et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine de la commune de Merial, sera ouverte du 20 janvier 2023 à partir de 10h00 au 24 février 2023 jusqu'à 13h00, soit 35 jours consécutifs sur le territoire de la commune de Merial. Il s'agit d'une opération de régularisation administrative de l'ouvrage et des prélèvements existants qu'il convient de protéger par l'instauration de périmètres de protection afin d'alimenter en eau potable la commune de Merial. Le responsable du projet, est M. Patrick MURATORIO, maire de la commune de Merial, auprès duquel toutes informations complémentaires relatives au projet pourront être demandées aux coordonnées suivantes : 2 Place de la mairie 11140 MERIAL Tél. 04 68 20 34 79  
courriel : commune.merial@wanadoo.fr  
Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Merial.  
M. Michel MARSENACH, officier pompier, ingénieur en chef, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Les pièces du dossier relatif à cette opération ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de Merial, à la disposition du public pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le vendredi de 10h00 à 12h00, afin que chacun puisse consigner ses observations sur le registre d'enquête publique ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur qui siégera en mairie de Merial les jours suivants:  
**Vendredi 20 Janvier 2023 de 10h00 à 13h00 (ouverture)**  
**Vendredi 24 février 2023 de 10h00 à 13h00 (clôture)**  
Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :  
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude :  
<https://www.aude.gouv.fr/dup-capture-merial-a12850.html>  
- ainsi que sur un poste informatique à la mairie de Merial, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.  
Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête :  
- soit par courrier au siège de l'enquête, à la Mairie de Merial - 2 Place de la mairie 11140 MERIAL, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,  
- soit par courriel, à l'adresse suivante :  
pref-capture-merial@audef.gouv.fr  
à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.  
Les courriels seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/dup-capture-merial-a12850.html>  
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet de l'Aude dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique auprès de l'Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale de l'Aude - Service Pôle Santé Publique et Environnementale - 14, rue du 4 septembre B.P. 48 - Carcassonne cedex - Tél. : 04.68.11.55.11.  
À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur en mairie de Merial, à la préfecture de l'Aude, au service de la délégation départementale de l'Aude de l'Agence Régionale de Santé et sur le site Internet des services de l'État dans l'Aude : <http://www.aude.gouv.fr/>  
Le préfet de l'Aude se prononcera à l'issue de la procédure sur l'utilité publique de la dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection, les autorisations de prélèvement d'eau et d'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine et les servitudes.